



Dans ce numéro

- Un exemple franco-marocain de Water Operators' Partnerships (Wop)
- L'action de deux associations yvelinoises partenaires au Sénégal
- Concilier patrimoine et besoins en eau des populations d'Angkor au Cambodge
- Trois communes françaises mobilisées pour l'eau et l'assainissement au Burkina Faso

Édito

L'indispensable synergie entre acteurs aux compétences diverses

Malgré un travail remarquable de toute les parties, l'accès à l'eau n'est toujours pas inscrit dans les objectifs du développement post 2015. Pourtant, compte tenu de la difficulté croissante des Etats à assurer la sécurité de leurs administrés face aux risques croissants liés au changement climatique, l'accès à l'eau et à l'assainissement nécessite la mobilisation de tous.

Mi-avril, durant la semaine du 7^e Forum mondial de l'eau, de nombreuses interventions ont confirmé la nécessité d'une implication commune d'acteurs d'origines et de compétences multiples pour mettre en œuvre des solutions durables.

Nous citons dans ce numéro des exemples de cette synergie qui a conduit à des résultats satisfaisants. A Zorgho, au Burkina Faso, les partenaires de la création d'un service communal de l'eau ont apporté chacun leur pierre à l'édifice : grâce à un accompagnement de proximité, le taux de recouvrement des cotisations s'est amélioré et la valorisation du métier

de maintenancier garantit un meilleur service et la pérennité des équipements. Au Sénégal, la cohérence d'un projet avec les schémas directeurs nationaux illustre la complémentarité nécessaire entre les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement.

L'Afrique n'est pas la seule concernée. Au Cambodge, malgré l'intérêt international suscité par le parc d'Angkor, les chiffres parlent d'eux-mêmes : seuls 4,5 % des ménages de la région ont accès à des sources d'eau améliorées et 73 % n'ont pas de toilettes.

Le défi reste donc entier, et comme l'a souligné Mme Park Geun-Hye, présidente de la Corée du Sud, le moment est plus que jamais venu d'augmenter significativement l'aide publique au développement.

En cette année de conférence internationale, souhaitons que le partage de la gestion des eaux, entre la Corée du Nord et du Sud, et partout dans le monde, mène à plus d'efficacité et de paix. ●

Pierre-Marie Grondin,
directeur du pS-Eau

Sommaire

Des nouvelles de l'association

Le pS-Eau récompensé par le Pnud

La plateforme Global Water Solidarity (GWS) du Pnud et Xavier Sticker, ambassadeur français délégué à l'environnement, ont remis au pS-Eau le "Certificate for Decentralised Water Solidarity". La cérémonie a eu lieu dans le cadre du 7^e Forum mondial de l'eau en Corée, le 15 avril 2015, sur L'Espace France.

Ce prix, qui récompense l'engagement quotidien du pS-Eau à promouvoir le dispositif 1 % et à accompagner les acteurs français de la coopération décentralisée pour l'eau et l'assainissement, confirme la légitimité des actions de coopération au niveau local et la nécessité d'accroître la mobilisation des collectivités territoriales dans ce secteur via le mécanisme de la loi Oudin-Santini, désormais reconnu comme un dispositif exemplaire et innovant.



De gauche à droite : Pierre-Marie Grondin, directeur du pS-Eau ; Jean-Philippe Bayon, expert au bureau du Pnud à Genève ; Xavier Sticker, ambassadeur français délégué à l'environnement

- 3 Exemple de Water Operators' Partnerships (WOPs)
Un partenariat dynamique entre deux opérateurs, français et marocain
- 7 Au Sénégal
Eau potable et soins de proximité à Thoumoughel
- 10 Dans la région d'Angkor, au Cambodge
Concilier patrimoine et besoins en eau des populations
- 12 Au Burkina Faso
Zorgh'eau : pour la bonne gouvernance de l'eau
- 14 Les infos pS-Eau

Exemple de Water Operators' Partnerships (WOPs)

Un partenariat dynamique entre deux opérateurs, français et marocain

Les partenariats entre opérateurs de l'eau (Water Operators' Partnerships) revisite un concept connu : le renfort des capacités et le transfert de connaissances entre pairs. Après plus de 12 ans, la coopération entre le Siaap¹ et l'Onee² est riche d'enseignements. A son tour, l'Onee joue le rôle de tuteur en multipliant les partenariats dans d'autres pays, notamment au Burkina Faso. Ce partenariat sera présenté lors du 3^e Congrès mondial des WOPs à Barcelone, du 16 au 18 septembre 2015.



SIAAP

Rencontre sur le terrain entre techniciens du Siaap et de l'Onee.

Le concept de jumelage entre opérateurs des services d'eau et d'assainissement n'est pas nouveau. Basé sur une coopération solidaire entre services techniques de collectivités locales (ou de délégataires), ces partenariats visent à renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'opérateurs "peu performants". En 2006, le concept fut réexaminé par l'Organisation des Nations unies. Partant d'un constat d'échec partiel des Objectifs du millénaire³ et sous l'impulsion de l'ancien Premier ministre japonais M. Hashimoto, le conseil consultatif du Secrétariat général sur l'eau et l'assainissement a établi

une feuille de route formalisant ce concept. Les WOPs regroupent tous les partenariats entre opérateurs publics (et parfois privés) dont l'objectif premier est de renforcer les capacités de chacun au travers d'échanges d'expériences entre pairs et de formations ciblées, dans un but non lucratif et solidaire.

Avec la création de Gwopa (l'Alliance globale des partenariats entre opérateurs de l'eau), en 2009 sous l'égide de l'Onu-Habitat, le mouvement mondial des WOPs a connu un accroissement certain et continu. Aujourd'hui, le concept attire de nombreux opérateurs soucieux de transmettre leur

1. Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne
2. L'Office national de l'eau potable et de l'électricité (Maroc)
3. En lien avec l'objectif 7c pour l'accès à l'eau et l'assainissement.

L'interaction entre pairs des laboratoires du Siaap et de l'Onee autour du contrôle de la qualité de l'eau s'est renforcée.



Vincent Merme

savoir ou de recevoir une assistance spécifique à moindre coût⁴. En outre, cet instrument reçoit un support grandissant des bailleurs de fonds. Par exemple, l'Agence Française de Développement (AFD) a initié en 2012 une collaboration avec Gwopa afin de mobiliser l'expertise technique des services municipaux français.

Le projet Bewop, initié en 2013, est un autre exemple. Cette collaboration entre l'Unesco-IHE, Institut de recherche et d'éducation dans le secteur de l'eau basé au Pays-Bas, et Gwopa, financé par le ministère des Affaires étrangères hollandais, est un programme de recherche d'une durée de 5 ans ; il a pour objectif de stimuler l'efficacité des WOPs en renforçant les processus de transfert de connaissances et de mise en œuvre des changements pour l'opérateur bénéficiaire.

Ce programme s'intéresse autant aux processus qu'aux résultats. Parmi les activités menées, l'équipe du projet a élaboré un cadre analytique afin de documenter des études de cas à travers le monde. Ce large éventail d'études a permis d'identifier des facteurs de succès et des défis communs à ce type de partenariats. La standardisation de l'analyse a aussi permis d'établir une

étude comparée portant sur des thématiques prioritaires (tels que le financement, la facilitation, ou encore les processus de renforts des capacités), ainsi qu'une matrice pour capturer les multiples identités et fonctions des WOPs selon une série de caractéristiques.

Cet article expose brièvement le cas entre l'Onee et le Siaap, étudié en 2014. Le double rôle de l'Onee, à la fois opérateur bénéficiaire et tuteur, et la distinction entre les deux WOPs, ont retenu l'attention de l'équipe de recherche.

Un partenariat inscrit dans le temps

Avec près de 7 600 employés pour sa division Eau et 624 centres opérationnels, l'Onee fournit l'eau potable à plus de 13 millions d'habitants et une couverture en assainissement à plus de 3 millions de personnes⁵. Aujourd'hui, l'Onee est en charge de la production d'eau potable, de la distribution et de l'assainissement des eaux usées, en coordination avec les grandes villes du royaume, souvent déléguées à

des opérateurs privés, et les zones rurales. L'Onee est confronté à de nombreux problèmes quantitatifs et qualitatifs. La surexploitation et la pollution des sources, l'intrusion d'eaux salées et la variation de précipitations ont causé une détérioration significative des ressources d'eau brutes au cours des trente dernières années.

C'est dans ce contexte que, en 2001, l'Onee a étendu ses champs de compétences à l'assainissement liquide afin d'améliorer la gestion intégrée de la ressource en eau sur le territoire marocain. Peu expérimenté dans le domaine de l'assainissement, l'Onee a engagé un partenariat de longue durée avec le Siaap. Cette collaboration est née d'une relation professionnelle et personnelle entre un cadre directeur de l'Onee (anciennement ingénieur en région parisienne) et un haut responsable du Siaap. Suite à une demande d'assistance de l'Onee, le Siaap a accepté de s'engager sur le long terme. Treize ans après la signature de la première convention de partenariat, la collaboration demeure active aujourd'hui.

Ce WOP a évolué en deux phases distinctes, avec un financement direct des partenaires impliqués. La première phase, qui

4. Au delà de ces motivations premières, les intérêts pour les partenaires sont multiples. Pour le bénéficiaire, cela peut aussi servir de tremplin vers une plus grande autonomie, de levier financier ou encore de support pour mettre en place une réforme. Pour le tuteur, la WOP peut être un instrument pour appliquer sa responsabilité sociale ou pour renforcer ses ressources humaines, entre autres.

5. Par comparaison, le Siaap, avec près de 1700 employés, traite quotidiennement les eaux usées de plus de 9 millions de franciliens.



Vincent Merme

Le Gwopa a accompagné l'Onee dans son processus de décentralisation des responsabilités et renforcé ainsi la motivation de ses employés.

débuta officiellement en 2002 avec la signature de la première convention, a duré près de six années. Basée sur des objectifs très généraux et ne répondant pas à un diagnostic précis, la demande explicite de l'Onee était d'être accompagné dans sa nouvelle prise de compétence. Les activités principales de cette première période se résument à quatre ou cinq visites par an de délégations marocaines d'une quinzaine de personnes dans les sites d'exploitation du Siaap. Des visites d'experts parisiens au Maroc furent également organisées. Le Siaap prenait en charge la totalité des dépenses liées à ses visites, d'abord par un mécanisme interne puis grâce aux fonds mobilisés par la loi 1 % (loi Oudin-Santini). Le budget global de ce WOP n'a pu être évalué avec précision.

Au terme de cette première période, plutôt spontanée, approximativement 70 techniciens, ingénieurs et cadres ont été formés en travaux et exploitation de systèmes d'assainissement (plus spécifiquement sur les processus de traitement des eaux usées, gestion de flux, microbiologie, usines de traitement et désagréments, et protection environnementale).

De plus, de nombreux documents ont été échangés afin de permettre à l'Onee de développer ses propres procédures en matière d'assainissement. Cela lui a permis de renforcer la motivation de ses employés et de redéployer ses capacités humaines vers cette nouvelle compétence. Enfin, des employés du Siaap ont également reçu une formation en lagunage.

Une collaboration évolutive, adaptée aux besoins

À la suite des six premières années de coopération, les partenaires ont senti le besoin de restructurer leur action autour d'objectifs thématiques plus ciblés. La flexibilité de la gouvernance a permis une réorientation informelle et spontanée dès 2008 avec une interaction directe entre pairs des laboratoires du Siaap et de l'Onee autour du contrôle de la qualité de l'eau. La signature de la deuxième convention de partenariat a eu lieu en 2009. Toujours en vigueur aujourd'hui, le nouvel accord s'articule autour de sept thématiques : contrôle de la qualité des eaux, hygiène et sécurité, traitement par lagunage, traitement des rejets industriels, réutilisation des eaux usées traitées, extension d'une station d'épuration pilote, et mise en œuvre d'outils de communication.

L'approche de cette phase de consolidation a évolué, déléguant la responsabilité et la gestion du partenariat aux responsables de départements en lien avec chaque thème (contrairement à un référent central pour chaque opérateur au cours de la première phase). Toujours financé par les partenaires, avec un apport plus important de l'Onee, la lente progression du partenariat reflète les besoins prioritaires et la disponibilité des employés. Ainsi, seulement deux objectifs ciblés ont à ce jour obtenu des résultats tangibles : contrôle qualité, et hygiène et sécurité. L'exécution des activités

pour les autres thématiques définies devrait s'accélérer au cours de l'année 2015.

Sur l'axe de coopération en contrôle qualité des eaux, les partenaires ont établi dès 2007 un diagnostic conjoint qui a abouti à un plan de travail consécutif à une visite de quatre jours d'un responsable du Siaap dans les laboratoires marocains. Avec 54 laboratoires décentralisés dont 9 régionaux, il a été décidé de lancer l'accréditation des laboratoires régionaux et de les charger en plus du suivi de l'eau potable, déjà en place, et de la réalisation des analyses liées à l'assainissement. Le WOP a servi d'outil de renforcement à la décentralisation. Suite à cette visite, plusieurs sous-thèmes ont été identifiés, tels que l'épuration des eaux usées, la collecte et le dimensionnement des réseaux, les eaux usées non domestiques, la valorisation des boues, le suivi des performances des stations d'épuration (STEP), la caractérisation des gaz et odeurs de STEP, les méthodes d'analyses ou encore la certification ISO14001 au niveau des STEP urbaines. Les activités autour de ces thèmes ont principalement consisté en des formations techniques (courtes ou longues, en classe ou in situ) et en des missions d'information, alternativement au Maroc et en France.

En outre, les partenaires ont échangé un grand nombre de documents techniques, contractuels, commerciaux et organisationnels. Ils ont aussi maintenu une relation de travail à distance grâce aux outils modernes de communication. Les laboratoires évoluant dans le même cadre normatif in-

ternational, les partenaires ont pu aisément comparer leurs méthodes et procédures de travail, et apprendre l'un de l'autre. L'Onee a renforcé ses capacités analytiques et techniques dans le contrôle de la qualité des eaux usées. Par exemple, les employés ont acquis plus d'assurance dans les activités d'échantillonnages et d'analyse. Enfin cette coopération a permis à l'Onee de diffuser l'expertise et de nouvelles compétences vers les laboratoires régionaux. Cette délégation de responsabilité aux régions a également entraîné une plus grande satisfaction et motivation des employés. L'objectif ciblé sur l'amélioration des pratiques professionnelles liées à l'hygiène et la sécurité a suivi un schéma similaire de diagnostic initial conjoint réalisé par des visites de terrain, suivi de l'élaboration d'un plan de travail indicatif. Lors de leurs visites au Maroc, les experts du Siaap ont réalisé un important travail d'analyse par l'examen approfondi des procédures théoriques de sécurité et par l'observation sur le terrain des pratiques en place. De nombreuses recommandations ont émergé de ce travail et les partenaires ont décidé d'intervenir en priorité sur les risques d'accidents graves. Cet axe d'intervention est en cours d'exécution.

Un potentiel fédérateur autour de défis communs

L'Onee est engagé dans des projets de coopération internationale depuis plus de dix ans, autant avec des partenaires du Nord que du Sud. À travers de leur division de coopération et de l'Institut International de l'Eau et de l'Assainissement (IEA), l'Onee s'engage dans près de 30 WOPs par an. Récemment, l'Onee a renforcé sa collaboration avec l'Onea, au Burkina Faso, sous l'impulsion de la Banque islamique de dé-

veloppement. L'approche novatrice de la banque multilatérale est à noter.

Le bailleur s'est lancé dans une stratégie d'identification de centres d'excellence parmi ses Etats membres autour des secteurs essentiels au développement (santé, éducation, transport, eau...), avec pour objectifs d'initier des partenariats thématiques Sud-Sud. Son rôle de catalyseur s'est matérialisé dans le WOP Onee-Onea, conditionné à un déboursement des fonds de financement tripartite égal entre les partenaires. Avec un budget total de près de 900 000 US\$, l'Onea a assuré le financement d'un tiers sur ses fonds propres ; l'Onee a reçu le soutien de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI).

Le WOP a débuté en 2013 par une visite de diagnostic conjointe entre l'Onee marocaine et l'Onea burkinabè. Il s'articule autour de quatre axes complémentaires : la protection des ressources en eaux brutes, l'optimisation des unités de traitement en eau potable, l'amélioration du laboratoire central et l'amélioration de la surveillance de la qualité des eaux au niveau du réseau de distribution.

Malgré un retard dans le lancement des activités, l'Onea a initié un certain nombre de changements sur la base du diagnostic initial, notamment dans la réduction de l'eutrophisation des principaux réservoirs d'approvisionnement de Ouagadougou par la mise en place de zones tampons et de nurseries piscicoles, destinées à accueillir les alevins de perches argentées de Chine (largement utilisés au Maroc pour réduire l'eutrophisation). Lors de la visite d'étude, le partenariat était en phase de lancement. Selon les dernières informations, il est en cours d'exécution.

L'étude des WOPs décrits ici révèle certains facteurs de succès, tels que la nécessité de prendre le temps pour établir une relation de confiance, les prédispositions

du bénéficiaire aux changements, l'assurance d'une flexibilité d'exécution dans un cadre structuré, ou encore un recrutement interne et un suivi des experts envoyés sur le terrain par le tuteur.

Mais ces partenariats connaissent également de nombreux défis à surmonter, comme l'évaluation d'impacts non quantifiables, la disponibilité des experts, les différences culturelles, l'entrave politique à l'exécution, l'attribution des améliorations au partenariat, ou la répliquabilité de tel projet.

Certains opérateurs font face à des obstacles grandissants sans posséder les capacités suffisantes pour les surmonter, alors que d'autres opérateurs ont mis en œuvre des solutions durables, innovantes et économiques qui assurent un meilleur service aux usagers finaux. Les WOPs sont simplement un instrument mettant en relation les expertises des uns avec les besoins des autres sur une base non lucrative et solidaire. Cet outil peut s'appliquer à un large éventail de situations (par exemple, en complément d'un financement infrastructurel, pour répondre à un besoin ponctuel, ou pour l'établissement d'un plan de travail).

Il serait trop long d'expliquer en détails tous les aspects de ce partenariat, mais ce résumé donne un aperçu de la formation, du mode de gouvernance et de gestion de tels WOPs, de l'identification des problèmes à la formulation d'objectifs.

Ce type de partenariat s'inscrit précisément dans la politique de coopération décentralisée de la France, visant à établir des liens entre territoires sur la base d'échanges et de transferts de compétences.

En ce sens, l'expertise locale, transmissible par la mobilisation de fonds décentralisés, peut venir en appui à de larges projets bilatéraux. La multitude de retours d'expériences que nous obtenons dans le cadre du projet Bewop ne fait que confirmer le potentiel multiplicateur et fédérateur des WOPs autour d'un défi commun.

Adapté à certains contextes, cet instrument de coopération entre pairs peut renforcer l'effort global vers un accès universel à des services d'eau et d'assainissement de qualité. ●

CONTACT

- Vincent Merme, consultant Gwopa dans le cadre du projet Bewop
vincent.merme@gmail.com • <http://gwopa.org/>

Au Sénégal

Inaugurées en novembre 2014, les installations d'adduction en eau potable et de santé réalisées à Thoumoughel sont le fruit d'un ambitieux projet porté par deux associations yvelinoises : l'Association des ressortissants pour le développement de Thoumoughel (ADT) et l'AGIR¹ abcd – délégation Yvelines). Leur complémentarité opérationnelle et leur ténacité ont fédéré une large mobilisation et assuré le succès de l'opération.

Thoumoughel est situé à 15 km de Goudiry, chef lieu du département de Goudiry, à l'est du pays. Le village est accessible par une piste impraticable à la saison des pluies, dans une zone de savane arborée peuplée principalement d'éleveurs récemment sédentarisés.

Jusqu'alors, la population ne disposait d'aucun équipement public, hormis une école primaire en mauvais état. Les femmes et les jeunes filles assuraient la corvée d'eau aux puits pour les besoins domestiques et le bétail. Les soins les plus élémentaires étaient dispensés au centre de santé de Goudiry à l'issue d'un trajet de plus d'une heure généralement en charrette.

Les complications, notamment durant les accouchements, pouvaient alors avoir des conséquences dramatiques.

L'accès sur place à l'eau potable et à la

santé était donc primordial pour ces populations, notamment pour lutter contre les maladies hydriques de la région (paludisme, diarrhées, etc.), traiter les affections et accidents courants, diriger les cas les plus sérieux vers des structures appropriées et organiser l'éducation et la prévention sanitaires.

Le besoin initial exprimé par les villageois, relayé en France par les ressortissants regroupés au sein de l'ADT, portait dès 2006 sur la construction d'une case de santé à Thoumoughel et le creusement d'un puits dédié à cette case.

Association de retraités bénévoles, AGIR abcd a été sollicitée pour conduire une pré-étude et une estimation budgétaire à l'occasion d'une mission effectuée fin 2009. Les autorités administratives et techniques concernées ont d'emblée apporté

leur soutien au projet et validé le diagnostic. Le médecin chef du district sanitaire notamment, a appuyé la réalisation de la case de santé et s'est engagé à former les personnels nécessaires à son fonctionnement. De son côté, la communauté rurale de Koussan, dont dépend Thoumoughel, a mis gracieusement à disposition les terrains sur lesquels devaient être construits les infrastructures.

Courant 2010, sous l'impulsion du PAISD², les besoins ont été définis ainsi :

- réalisation d'un réseau d'adduction en eau potable ;
- construction d'une case de santé améliorée ;
- formation des personnels nécessaires ;
- mise en place d'une association des usagers de l'adduction (Asufor) et d'un comité de santé.



Eau potable et soins de proximité à Thoumoughel

1 Association générale des intervenants retraités pour des actions bénévoles de coopération et de développement

2. Programme bilatéral sénégalais-français de coopération : www.codev.gouv.sn



Google

Thoumougel occupe une zone de savane arborée peuplée principalement d'éleveurs récemment sédentarisés.

Des besoins spécifiques en raison du bétail

Cette évolution visait l'amélioration du service rendu aux populations, tant sur le plan hydraulique (l'eau est distribuée, elle n'est plus à puiser) que sanitaire (augmentation des prestations fournies par la case et affectation d'un infirmier à la place d'un agent sanitaire communautaire). Par ailleurs, le périmètre du projet était étendu en incluant 3 villages voisins de Thoumougel (Thoumké, Thiéké et Doléabé), soit environ 2 000 personnes et un cheptel de plusieurs milliers de têtes.

Le conducteur d'AEP, chargé d'assurer l'exploitation des installations hydrauliques, a été formé par la brigade des puits et forages (BPF) de Goudiry et une Asufor mise en place sous l'autorité du préfet.

D'une superficie d'environ 100 m², la case de santé comprend deux salles de soins, une salle d'accouchement, une pharmacie, un bureau de l'infirmier et des sanitaires. Elle est complétée par un abri pour les accompagnants et un logement pour l'infirmier, ainsi disponible en cas d'urgence. Du

matériel médical et un stock initial de médicaments ont également été fournis.

L'infirmier chef a été formé à l'hôpital de Tambacounda (chef lieu de région) et un comité de santé a été mis en place. Le budget d'investissement s'élève à environ 208 500 €, hors frais administratifs, se répartissant ainsi : 6 000 € d'études et de maîtrise d'œuvre, 145 000 € pour l'AEP, 55 000 € pour la santé et 2 500 € de formation et dépenses diverses.

L'ADT « village » assure le pilotage local du projet et l'ADT « France », basée aux Mureaux, la représente en France. Un maître d'œuvre a été sélectionné (bureau d'études Beter) pour réaliser les études et assurer le suivi des travaux.

Les entreprises responsables des travaux ont été choisies sur appel d'offres en fonction de leur spécialités : IKO Prest pour la géophysique, EGMBTV pour le forage, ER-THÉG pour l'exhaure, GREEN-CG pour le génie civil et ESM pour l'équipement médical. Les villageois ont participé aux travaux de terrassement et alimenté le chantier en eau pour la préparation du béton et des parpaings.

AGIR abdc Des retraités bénévoles au service de la solidarité

L'AGIR est une association de retraités bénévoles qui regroupe 2 500 adhérents. Sa vocation est d'aider, en France et dans le monde, à promouvoir durablement le progrès social, économique et culturel. Elle intervient notamment en Afrique francophone, au profit d'associations et d'organismes locaux engagés dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

→ www.agirabdc.org

Le chantier a débuté fin 2010 pour une réception provisoire des installations fin 2011 mais des besoins complémentaires sont apparus : un abreuvoir au moins pour chaque village et le renforcement de la clôture de la case de santé. Des reprises ont également été nécessaires sur la partie exhaure de l'AEP pour exploiter au mieux la capacité exceptionnelle du forage, corriger quelques défauts initiaux et permettre un remplissage plus rapide du château d'eau, conditions de pérennité des installations et d'économies d'exploitation.

Ces travaux complémentaires ont été financés sur les ressources disponibles sans dépassement de budget. Parallèlement, des candidats au poste d'infirmier et de conducteur AEP avaient été désignés et formés par les autorités compétentes. Ils ont participé à la mise en route des installations dès fin 2011.

A la satisfaction unanime des bénéficiaires, les installations sont pleinement opérationnelles depuis fin 2013 et la réception définitive est intervenue en janvier 2014. Les installations disposent désormais d'une eau abondante de qualité disponible en permanence, et la case de santé est utilisée par 3 500 personnes, bien au-delà du périmètre des 4 villages concernés à l'origine par le projet. Le défi : confirmer la pérennisation de ces services.

L'Asufor et le comité de santé gèrent le service et le fonctionnement des installations. Ils sont constitués de villageois volontaires

CONTACTS

• Jean Desjeux et Patrick Bouillon-Carré, AGIRabdc Yvelines :
ljdesjeux@numericable.fr



Le château d'eau de Thoumougel, d'une capacité de 50 m³.

Les réalisations d'AEP à Thoumougel

Outre le château d'eau (ci-contre), les équipements mis en place sont :

- un forage de 96 m de profondeur (débit 45 m³/h) ;
- un dispositif d'exhaure avec pompe immergée de 30 m³/h et groupe électrogène de 20 kVA ;
- un réseau de canalisations principales de 7 km ;
- cinq bornes-fontaines collectives réparties dans les villages ;
- cinq branchements dédiés aux structures communautaires ;
- quatre abreuvoirs répartis dans les villages ;
- une potence de remplissage de citernes ;
- un logement pour le conducteur du forage.

aidés par les autorités hydrauliques et médicales locales. Un compte d'exploitation a fixé le prix du m³ d'eau à 400 Fcfa. Les fontainiers relèvent les quantités distribuées à chaque famille qui paie sa consommation comme le font les particuliers qui disposent d'un branchement privatif avec compteur. Les recettes couvrent les frais de consommables, de personnel, d'entretien courant et alimentent une réserve financière destinée au renouvellement des équipements importants sur la base des règles d'amortissement en vigueur pour ce type de matériel.

Chaque visite à la case de santé et la délivrance de médicaments sont soumis à redevance. Les fonds ainsi collectés sont destinés à l'entretien des locaux, au renouvellement du matériel et des médicaments. La brigade des puits et forages de Goudiry fournit l'expertise et le soutien techniques en matière de maintenance des équipements. En attendant sa prise en charge par le ministère de la Santé, les migrants assument le salaire de l'infirmier. Le médecin chef du district médical de Goudiry assure la supervision technique et administrative de la case de santé.

Une collaboration entre acteurs institutionnels et diaspora

Nombreux sont les partenaires institutionnels sénégalais impliqués dans le projet : le préfet de Goudiry et le sous-préfet de Bouyngel, le président de la communauté rurale de Koussan, le directeur de l'agence régionale de développement de Bakel, le médecin chef de Goudiry et le chef de la brigade des puits et forages de Goudiry. L'équipe du PAISD a assuré l'assistance et le conseil aux villageois dans leur rôle de maître d'ouvrage (choix des prestataires, suivi du projet...).

De son côté, AGIR-abcd Yvelines, opérateur d'appui de l'ADT migrants, a fourni une assistance méthodologique, technique, administrative et budgétaire à chaque phase de l'action : réalisation du dossier de projet, recherche des financements, suivi budgétaire, compte-rendu aux bailleurs de l'utilisation des fonds qu'ils ont accordés, liaison avec les autorités. Elle a par ailleurs organisé et conduit, toujours en liaison avec l'ADT, les actions d'information et de promotion visant à valoriser le rôle des partenaires qui ont participé au financement du projet.

Le financement a été assuré par les cotisations des membres de l'ADT (environ 20 %). Le complément a été apporté au Sénégal par le PAISD, et en France par le

conseil régional d'Ile-de-France, le conseil départemental des Yvelines, la mairie des Mureaux et par Coallia, avec qui l'ADT a signé des conventions.

Conçu dans le respect du contexte politique et institutionnel local, en cohérence avec les schémas directeurs applicables à la région, le projet a capitalisé sur la complémentarité des deux volets qui le composent (eau et santé), en apportant une réponse adaptée aux besoins directs des populations mais aussi en démultipliant les effets positifs de l'accès à l'eau potable sur la santé, l'éducation et l'activité économique.

Parallèlement, l'ADT et les villageois se sont initiés, aux côtés de leurs partenaires, à la conduite de projet. Ils ont ainsi acquis une nouvelle expérience et une autonomie plus grande utiles pour des projets futurs.

Cette aventure n'a été possible que grâce à la détermination et à l'engagement financier des migrants ainsi qu'à une mobilisation sans faille de tous les partenaires. AGIR abcd Yvelines et l'ADT poursuivent leur collaboration autour d'un nouveau projet de réhabilitation/extension de l'école élémentaire de Thoumoughel ainsi que la construction de sanitaires. AGIR abcd accompagne par ailleurs deux autres associations issues de la diaspora sénégalaise pour un nouveau projet eau et santé à Lélécone. Affaire à suivre, assurément. ●

Dans la région d'Angkor, au Cambodge

Concilier patrimoine et besoins en eau des populations

Concilier les enjeux de la préservation d'un site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité et ceux de l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement, telles sont les missions confiées à l'Autorité pour la protection du site et l'aménagement de la région d'Angkor (Apsara). De nombreux partenaires français se sont mobilisés pour améliorer la gestion des eaux de surface afin de préserver les ressources en eau et identifier un projet d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Depuis le classement du site d'Angkor au patrimoine mondial par l'Unesco en 1992, sa gestion et sa protection sont confiées à l'autorité publique Apsara, maître d'ouvrage des études et des travaux. Face aux difficultés en matière de gestion de l'eau (aussi bien pour les monuments que pour les populations locales), une large étude réunissant de nombreux partenaires français va être conduite en 2015 - 2016 dans le cadre du Projet d'amélioration de l'assainissement et de la gestion des eaux dans la région d'Angkor (Paagera). Initiée par l'Association des Amis d'Angkor en partenariat avec le SIAVB, cette étude désormais appuyée au plan technique et financier par le SIAAP et l'AFD a pour objectif de sauvegarder au mieux le paysage culturel et l'environnement d'Angkor, et améliorer les conditions de vie des populations.

L'eau est visible partout dans le paysage de cette région. Il y a trois rivières majeures, celle de Siem Reap, qui prend sa source dans les monts Kulen ainsi que les rivières Roluos et Pourk. Les nombreux canaux présents sur le site datent en grande partie de

la période angkorienne. Ils remplissent des fonctions diverses (alimentation des douves et des Barays des temples – de grands bassins de retenue), et servent également à l'irrigation agricole.

Les ouvrages hydrauliques stockent d'importants volumes d'eau et régulent sa circulation. Des barrages et vannages ont été restaurés, ou construits, pour compléter le fonctionnement de ce système ancestral.

Avec le développement du tourisme de masse sur les sites d'Angkor mais aussi avec l'accroissement rapide de la population de la ville de Siem Reap, la demande en eau augmente et les forages privés se multiplient pour alimenter les hôtels qui accueillent trois millions de touristes chaque année. Les ressources souterraines sont fortement sollicitées.

La préservation de la nappe phréatique constitue un axe central dans la protection du parc car les changements de niveau peuvent avoir des conséquences négatives sur la stabilité des temples. Le rapport financé par l'agence de l'eau Seine Normandie et réalisé par Hydratec en 2012 explique le phénomène et en démontre l'importance. Le sable sec n'est pas un matériau apte à supporter de lourdes charges, car en l'absence d'humidité les grains de sable se dissocient les uns des autres, contrairement au sable mouillé. Il a été démontré que les concepteurs des temples avaient identifié les endroits où les eaux souterraines étaient proches de la surface. Ils ont inventé le système des douves pour assurer une fonction de barrières hydrauliques et maintenir un niveau de nappe élevé près des monuments.

Mieux comprendre pour mieux agir

Jusqu'en 2014, des stations de mesure non équipées en télétransmission étaient utilisées pour gérer le système hydraulique. Certaines étaient difficiles d'accès pendant la mousson. Les vannages, manœuvrés

CONTACTS

- Cléo Lossouarn, chef de projets, SIAAP : cleo.lossouarn@siaap.fr
- Cécile Laval, volontaire Apsara : laval.cecilejuliette@gmail.com
- www.autoriteapsara.org



B. Willinger



Apsara

Trois millions de touristes sur le site d'Angkor chaque année accentuent gravement la pression sur les eaux souterraines.

Le taux d'accès de la population de la région à l'eau potable n'est que de 30 %.

manuellement, sont également difficiles d'accès, voire inaccessibles en période de crues pour certains.

Pour optimiser le fonctionnement du système, l'Apsara, avec l'appui du Paagera et plus particulièrement de Veolia¹, a installé en 2014 un nouveau système de télémétrie harmonisant les équipements en place. Ces nouvelles stations de mesure (au nombre de 20) autonomes en énergie envoient régulièrement les mesures vers une centrale de données. Ces données de pluviométrie et de montée des eaux fournissent d'ores et déjà des informations précieuses pour la gestion hydraulique du parc d'Angkor. La collecte et l'analyse des données, ainsi que la réalisation de cartes en SIG (Système d'Information Géographique) seront les outils principaux pour mieux gérer les phénomènes.

L'Apsara souhaite également télégerer certains vannages et la pertinence de cette perspective fera l'objet d'une évaluation dans le cadre de l'étude en cours.

Les dernières crues majeures ont eu lieu en 2000, 2009 et 2011. La déforestation en amont entraîne une augmentation des crues et donc des inondations, ainsi que leur fréquence. Pour Siem Reap, les dommages causés par la crue de 2011 aux

infrastructures publiques ont été estimées à 15 millions de dollars US, sans compter les dommages subis par les commerces et les habitations. De plus, la submersion du réseau d'assainissement est source de pollutions consécutives au déversement des eaux usées dans les rues (Hydratec, 2012).

Grâce aux résultats de l'étude engagée, le département de l'eau de l'Apsara pourra optimiser la gestion des étiages (niveau le plus bas des cours d'eau), des inondations dans les villages et dans la ville de Siem Reap tout en considérant les enjeux liés à l'affaissement des temples.

Un faible taux d'accès aux services

Dans l'ensemble du Cambodge en milieu rural, le taux d'accès de la population à l'eau potable est de 30 % et à l'assainissement de 27 %. Dans les bourgs ruraux et les villages, lorsque l'assainissement existe, il est plutôt de type autonome : le ménage est équipé de latrines pour collecter urines et excréta et d'un puisard pour collecter les eaux domestiques (cuisine, douche, vaisselle). La vidange des latrines est effectuée plusieurs fois par an par des artisans sou-

vent faiblement équipés. Les boues de vidange sont très rarement évacuées vers des centres de dépôtage et donc peu traitées.

Dans la province de Siem Reap, les chiffres sont parlants : seuls 4,5 % des ménages auraient accès à des ressources en eau améliorée et 73 % n'ont pas de toilette. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement (liquide et solide) est également très insuffisant dans le parc d'Angkor, où la population est l'une des plus pauvres du pays. Beaucoup de familles cultivent le riz, toutefois, la production annuelle demeure insuffisante pour la consommation familiale. Selon une étude datée de 2007, les revenus mensuels moyens par habitant étaient de 24 à 30 dollars américains (soit de l'ordre d'un dollar par jour).

Grâce à l'étude, un diagnostic des besoins des villageois en termes d'accès à l'eau potable, à l'assainissement liquide et à la gestion des déchets sera disponible et les zones prioritaires, notamment là où les taux d'accès sont les plus faibles, mais également où la ressource est en danger (pollution, surexploitation) identifiées.

En parallèle, le Paagera élaborera et mettra en œuvre un projet pilote d'accès à l'eau et à l'assainissement dans plusieurs villages pour assurer des services de bases aux populations du parc d'Angkor et contribuer au maintien de la qualité de la ressource. ●

1. Veolia a notamment mobilisé ses équipes pour former à l'installation et l'exploitation des instruments de télémétrie.

Au Burkina Faso

Zorgh'eau : pour la bonne gouvernance de l'eau

A la demande du maire de Zorgho, trois communes françaises jumelées participent, depuis 2010, à la mise en place du service communal d'eau et d'assainissement de la ville burkinabè et de ses 33 villages associés. Les municipalités ont mutualisé leurs moyens et mobilisé des fonds auprès des partenaires de leur territoire, permettant ainsi de mener un programme d'envergure.

A Zorgho, au Burkina Faso, la commune et ses 33 villages associés couvrent un territoire très étendu avec des zones rurales et urbaines qui impliquent deux modes différents de gestion de l'eau et de l'assainissement (E&A). Le projet Zorgh'eau vise à renforcer la commune dans son rôle de maître d'ouvrage, notamment pour la mise en place et l'accompagnement de structures communales de pilotage : la CCE (Commission communale de l'eau) et le STEA (service technique eau et assainissement).

Au regard des résultats d'une première expérience pilote, le gouvernement a généralisé par décret les commissions de l'eau, qui sont devenues des CCEAU (Comité communal eau et assainissement). Ce comité est un cadre de concertation entre le conseil municipal, les acteurs de l'eau (services techniques déconcentrés, opérateurs de gestion) et les usagers. Il permet à la commune d'exercer ses compétences dans le secteur.

Dans le cadre d'un précédent programme (PASEP¹), la ville de Zorgho avait mis en place le CCEAU uniquement en zone urbaine. Le projet Zorgh'Eau l'a étendu au milieu rural.

La première mission du CCEAU a été de recruter un technicien communal E&A. Cet exercice a conduit les membres du comité, et plus largement les élus, à s'interroger sur leur mission, à définir les attributions du technicien, son profil et les modalités de sélection avant de procéder à son recrutement.

Le service technique au cœur du dispositif

Le technicien est le bras opérationnel du CCEAU pour :

- quantifier les besoins ;
- animer la concertation entre acteurs et usagers ;
- soumettre des propositions d'actions ;
- mettre en œuvre et suivre les décisions prises par le conseil municipal.

Le CCEAU et le service technique se sont basés sur le plan de développement communal pour l'eau et l'assainissement (PCD AEPA), outil d'aide à la décision pour déterminer les besoins et planifier les activités à mener. Faute de moyens suffisants, il a fallu définir des priorités et négocier avec les villageois en vue d'un consensus sur la répartition des équipements à réaliser.

Les populations ont été impliquées au cœur des passations de marchés, de même que dans le pilotage de l'ensemble du processus. Le service technique a bénéficié d'un accompagnement de proximité, ajusté en fonction de ses besoins.

Le technicien a été impliqué dans la conception d'outils de suivi (fiche de planification annuelle des activités et du budget, tableau d'avancement du projet, fiche de suivi des opérateurs de gestion et des ouvrages) qui lui permettent de mieux cerner, d'organiser et de piloter ses activités. Doté d'un GPS, il peut localiser précisément les ouvrages sur la commune, suivre leur fonctionnalité et les besoins de renouvellement².

1. Projet d'amélioration du service de l'eau potable (Eau Vive, Ciedel, Onea)

2. Une base de données est en cours d'étude pour mieux gérer les informations



Eau Vive

Sur la base des données fournies par le service technique, le CCEAU se réunit fois par trimestre. Il doit statuer sur les difficultés rencontrées, trouver des solutions, formuler des propositions au conseil municipal et acter les décisions.

Eau Vive a accompagné le comité dans sa fonction également de suivi-évaluation. Ainsi, le CCEA a dû examiner à plusieurs reprises les critères d'attribution des latrines privées, pour s'assurer que les plus pauvres en sont bien bénéficiaires et que chacun apporte sa juste contrepartie...

Le recouvrement des coûts, une préoccupation

La durabilité du service communal de l'eau dépend essentiellement des moyens disponibles pour assurer son fonctionnement. La commune, associée au service du contrôle financier régional, a inscrit le salaire du technicien et les coûts de fonctionnement du service dans le budget communal.

Jusqu'ici, le projet a assumé le fonctionnement du CCEAU, mais son autonomie financière doit être confirmée pour perdurer. Des négociations ont été entamées avec l'Onema (l'Office national de l'eau), qui exploite le réseau AEP de la ville, pour que 5 % de son chiffre d'affaires réalisé sur Zorgho soit reversé à la commune pour financer le fonctionnement du CCEAU.

Une étude a été réalisée auprès des associations des usagers de l'eau des 33 villages que compte la commune et de 50 professionnels de l'eau (services techniques déconcentrés de l'Etat, organisations de la

société civile, projets et ONG) pour comprendre les contraintes financières des usagers et envisager des solutions aux paiements irréguliers du service d'eau.

Cette étude a relevé des différences de tarification et de mode de paiement selon les villages, ainsi que les principaux points de blocage. Après analyse, le CCEAU a évalué à 5,33 € le montant minimal de la cotisation annuelle au service d'eau potable en milieu rural, base à partir de laquelle le conseil municipal peut désormais établir sa tarification. L'application de cette tarification a suscité le mécontentement des populations rurales qui ont dénoncé une inégalité entre familles polygames et familles monogames. La tarification communale prévoit en effet le paiement du service par ménage, quel que soit le nombre de ses membres. Les concertations engagées par le CCEAU ont débouché finalement sur un mode de paiement dépendant du statut matrimonial : un ménage polygame payera dorénavant plus qu'un ménage monogame. Cette recommandation, approuvée par le conseil municipal, est appliquée dans la plupart des villages.

Un autre système existe également, qui s'appuie sur la recette prévisionnelle annuelle attendue pour une pompe, répartie entre tous : enfants, adultes et gros bétail. Approuvées par la commune, les deux formes de paiement du service d'eau potable sont en cours d'application.

Les membres du CCEAU et le service technique ont effectué de nombreuses visites dans les villages, afin d'expliquer l'organisation de ce type de système, l'intérêt de la démarche, la nécessité de payer l'eau... En parallèle le projet a fourni un appui rapproché auprès de 33 associations d'usagers de l'eau (AUE), afin de renouveler leurs membres, de les former et de les accompagner dans leur mission. Elles ont signé des conventions avec la commune, qui stipulent leur rôle et le mode de reversement du prix de l'eau.

Des maintenanciers ont été recrutés et formés. Des contrats, signés avec la commune, fixent le cadre de leur intervention : ils doivent intervenir rapidement en cas de pannes des pompes et organiser des tournées semestrielles d'entretien préventif des forages communautaires. Ces tournées sont prises en charge par la mairie sur le budget approvisionné par les redevances que les AUE reversent par an et par forage communautaire.

Au terme du projet, le taux de recouvrement du service est passé de 0,2 à 35 %, ce qui est encourageant mais implique le besoin constant de remobiliser les populations pour parvenir à un meilleur taux. C'est le prix à payer pour un service de l'eau fonctionnel et pérenne.

Une latrine pour chaque famille

Le projet a couvert près de 60 % des besoins d'accès à l'eau des populations concernées et 55 % des besoins de latrines familiales. Plus de 400 latrines familiales, de type Sanplat, ont été réalisées dans l'ensemble des villages. Ces modèles de latrines, homologués par le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, sont techniquement simples et peu coûteux ; 70 maçons ont été formés à leur fabrication, afin de couvrir l'ensemble des villages.

CONTACTS

- Laurence Teissier, Eau Vive (France) : laurence.teissier@eau-vive.org
- Didier Kienou, Eau Vive (Ouagadougou) : dkienou@eau-vive.org

Le projet Zorgh'eau

- Zorgh'eau est le fruit d'un partenariat entre 4 communes et 3 associations : Zorgho (Burkina Faso), Coueron (44), Verrière le Buisson et l'association Zinado 2000 (91), Bousbecque et l'association Lafi Bémé (59), Eau Vive.
- **Son objectif** est double : mettre en place un service communal et des infrastructures pour l'eau et l'assainissement à Zorgho ; favoriser une coopération décentralisée multipartite.
- **Budget** : 630 000 euros.
- **Partenaires** : MAEDI, conseil régional Pays de la Loire, Nantes Métropole, AESN, AELB, AEAP.

Un effort conséquent a été mené pour mobiliser, dans chaque village, des relais de sensibilisation qui travaillent en lien étroit avec les animateurs du service technique et le CCEAU : 66 relais de sensibilisation ont ainsi été recrutés et formés. Ils encouragent les villageois à se doter de latrines et effectuent au sein des concessions des campagnes de sensibilisation. Les relais sensibilisation et les maçons constituent une équipe de proximité chargée de faire la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base dans le village.

Conforter les acquis sur le long terme

Le projet Zorgh'Eau s'est achevé fin 2013 sur un bilan positif. Le service technique est aujourd'hui un acteur incontournable dans le dispositif de gestion du service de l'eau et de l'assainissement dans la commune. Il est régulièrement sollicité par la direction régionale de l'hydraulique, les partenaires techniques et financiers. Il a conduit l'inventaire des ouvrages d'approvisionnement en eau potable existant sur l'espace communal permettant de développer une base de données eau et assainissement et d'entamer la mise à jour du programme de développement communal (PCD AEPA). En tant que membre du CCEAU, le STEA assure le secrétariat et le rapportage des sessions du comité. Le CCEAU est quant à lui fortement impliqué dans la gestion des services à travers la concertation, le débat et les préconisations au conseil municipal.

Mais bien que le CCEAU et les circuits de décisions soient fonctionnels, conforter les acquis des acteurs demeure nécessaire. C'est donc essentiellement pour renforcer la gestion du service que le projet Zorgh'eau II a été initié en 2014. Cette seconde phase du projet s'emploie désormais à aider l'ensemble des acteurs à passer d'une logique de mise en œuvre à une logique de gestion et de suivi de service public de l'eau.

Au-delà des élus et des membres du CCEAU, il est fondamental que les populations zorgholaises comprennent les enjeux de la bonne gouvernance pour l'eau et l'assainissement et jouent leur rôle, notamment en termes de paiement du service et de gestion de points d'eau. L'accompagnement de proximité des AUE et des populations permettra d'améliorer et de renforcer le niveau de recouvrement des cotisations.

Le projet travaillera également à valoriser le métier de maintenancier, à travers la mise en place d'un suivi de proximité de des prestataires et la création d'un prix qui récompenserait le plus efficace de la commune. De nouveaux maintenanciers seront également formés pour améliorer la couverture de la commune en spécialistes de proximité, capables de résoudre rapidement les pannes.

Ainsi, dans ce projet centré sur la pérennité du service communal, grâce à une forte implication, les partenaires ont su trouver leur place et jouer leur partition : appui de proximité, mobilisation de financements, échanges d'expériences, expertises, etc. La complémentarité de leur intervention contribue à la réussite du projet. ●

ACTEA

Un réseau d'échanges au Burkina Faso

Depuis février dernier, le réseau ACTEA Burkina (réseau des acteurs de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso), coanimé par le pS-Eau et la Maison de la coopération décentralisée (MCD), est opérationnel. Objectifs de ce réseau : favoriser les échanges entre les acteurs de coopération intervenant sur l'eau et l'assainissement, renforcer leurs compétences et leurs connaissances du secteur et mieux valoriser les actions de la coopération décentralisée et non gouvernementale. Le dispositif d'animation locale repose sur la présence d'un animateur (dont le bureau est situé dans les locaux de la MCD) qui coordonne les activités et un comité de pilotage qui définit les orientations du réseau. Le premier comité de pilotage, composé d'acteurs du secteur (institutions, ONG, réseaux) s'est tenu le 12 mars dernier pour valider le plan d'actions et arrêter certaines décisions quant aux activités à réaliser en 2015. Cette première année pilote est cofinancée par l'AFD et les agences de l'eau Seine-Normandie et Adour-Garonne.

- Au Burkina Faso
Alain Hien : k.alainhien@gmail.com
- En France
Sophie Charpentier : charpentier@pseau.org
- www.pseau.org/burkina

A lire

Cadre d'intervention sectoriel eau et assainissement 2014-2018 Agence Française de Développement

En 2014, l'AFD a fixé pour 4 ans des engagements financiers dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et a défini une répartition géographique des montants alloués. Le bilan 2014 est disponible sur le site de l'AFD. Les 550 M€ engagés en 2014 à l'étranger doivent permettre l'accès à l'eau de 2,2 millions de personnes et à l'assainissement de 1,1 million. L'assainissement représente un tiers des engagements et 15 projets eau d'un montant de 251 M€ contribueront à l'adaptation au changement climatique.

• www.afd.fr

Eau, assainissement, hygiène: pour une aide française plus efficace

Coalition Eau, octobre 2014, 28 pages

Cette étude analyse les éléments de stratégie de la France dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en les comparant aux montants de l'APD pour la période 2008-2012 : quels sont les instruments de la France pour intervenir dans ce secteur, quels pays en bénéficient et quels types de projets, les engagements sont-ils suivis de versements, quelle est la transparence et des flux d'aide ? Au regard des résultats de l'étude, la Coalition Eau formule des recommandations et des mesures concrètes pour renforcer l'aide française dans le secteur.

• www.coalition-eau.org

Bilan annuel du programme burkinabè pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement

Février 2015, 71 pages, DGAEUE

Le PN-AEPA constitue l'instrument par lequel le Burkina Faso, conformément à son Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, vise à réduire de moitié cette année la proportion de personnes n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement. Il concrétise l'approche programme retenue par le gouvernement pour l'atteinte des OMD dans ce domaine. Il s'intègre également dans la stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

• www.eauburkina.org

Efficacité de l'aide publique au développement (APD) dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement

Saidou P. Koalga, Juste Hermann Nansi, Christelle Pezon
IRC - Ouagadougou, novembre 2014

Au Burkina Faso, l'étude sur l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) menée par l'IRC est basée sur une analyse du financement du programme national d'approvisionnement en eau potable et en assainissement (PN-APEA) couvrant la période 2007-2013, ainsi que sur un atelier d'échanges qui a réuni les principaux bailleurs du pays et les autorités publiques nationales en septembre 2014. L'analyse porte sur la planification et la réalisation des investissements dans le secteur depuis 2007, la coordination et la gestion de l'APD ainsi que son type de financement.

• <http://fr.ircwash.org/>

Faire face à la pénurie d'eau en Méditerranée

Stéphanie Leyronas, Frédéric Maurel Dominique Rojat
AFD Question de développement n° 25, avril 2015, 4 pages

La pression sur les ressources en eau atteint un seuil critique dans les pays du bassin méditerranéen. Les contraintes physiques, financières et environnementales liées à une approche par l'offre imposent une meilleure gestion de l'eau disponible. Agir sur la demande permet, à des coûts maîtrisés, d'augmenter la disponibilité et de favoriser une utilisation efficiente de la ressource. Quels sont les instruments utilisés, leurs résultats, leurs limites et leur potentiel pour l'avenir ?

• www.afd.fr

Baromètre 2015 de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement

Solidarités International, mars 2015, 16 pages

Ce document rassemble des données chiffrées, des analyses et des débats autour des grands enjeux de l'eau et de l'assainissement, ainsi que sur leurs liens directs avec la santé, le développement, l'éducation, les conflits, les catastrophes naturelles.

• www.solidarites.org/fr/notre-expertise/eau-hygiene-assainissement

Développer les services d'assainissement : 16 questions pour agir

Guide Outils & Méthodes, Denis Désille, Béatrice Tourlonnias
pS-Eau, mars 2015, 84 pages

Ce guide s'adresse aux acteurs de la solidarité internationale qui soutiennent le développement des services d'assainissement au Sud. Collectivités locales, ONG et partenaires financiers y trouveront des repères pour optimiser la qualité de leurs actions. Les acteurs du Sud y trouveront des informations qui pourront les guider dans leurs réflexions et prises de décisions.



- www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_developper_les_services_d_assainissement_16_questions_pour_agir_2015.pdf



Programme Solidarité Eau
32, rue Le Peletier
75009 Paris
T. +33 (0)1 53 34 91 20
pseau@pseau.org
www.pseau.org

Responsable de la publication :
Pierre-Marie GRONDIN
Rédacteurs en chef :
Guillaume AUBOURG
Céline NOBLOT

Ont participé à ce numéro :
Patrick BOUILLON-CARRÉ
Jean DESJEU
Didier KIENOU
Cécile LAVAL
Cléo LOSSOUARN
Vincent MERME
Laurence TEISSIER

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer
Impression : Panoply

 www.facebook.com/pseau
 www.twitter.com/pseau